

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 56 (1925-1929)
Heft: 217

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1925 [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbaux des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Séance ordinaire du mercredi 4 novembre 1925.

Présidence de M. PAUL CRUCHET, président.

Le président prononce l'éloge funèbre de MM. *J. Jacot-Guillarmol*, *J. Berdez*, professeur et *Christian Bühler*, pharmacien décédés depuis la dernière séance. L'Assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Communication scientifique

MM. **Marc Bischoff** — 1. *Quelques procédés de technique policière* (projections). — 2. *Application des rayons ultra-violet filtrés aux recherches de police scientifique* (démonstration).

Séance ordinaire du mercredi 18 novembre 1925.

Présidence de M. PAUL CRUCHET, président.

Le président annonce la démission de M. *Rosentiehl*.

Communication scientifique.

M. **J. Piccard**. — *Nouveaux instruments de physique à l'usage de l'analyse chimique* (démonstration).

MM. Duboux et Cruchet prennent la parole au sujet de la communication de M. Piccard.

Séance ordinaire du mercredi 2 décembre 1925.

Présidence de M. PAUL CRUCHET, président.

Le président annonce la démission de MM. *Arragon* et *G. Bonifazi*.

Communication scientifique.

M. **W. Morton**. — *Couleuvre nouvelle pour la faune vaudoise*.

M. David-Blumer donne connaissance d'un article du *Times* relatif au Désert africain du Kalahari et sur la possibilité de son irrigation.

M. Lugeon prend la parole à ce sujet et montre les difficultés rencontrées dans la dérivation des grands cours d'eau comme les affluents du Rio Uruguay. Pour terminer M. Lugeon fait un intéressant exposé sur les travaux effectués aux Salines de Bex.

(Voir suite des procès-verbaux page 132.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 126.)

Assemblée générale du mercredi 16 décembre 1925.

Présidence de M. PAUL CRUCHET, président.

Le président annonce la démission de MM. J. Rouge et F. Bossé ainsi que la candidature de M. Daniel Aubert étudiant, présenté par MM. Sam. Aubert et P. Murisier.

Le président donne connaissance d'une lettre du Département des finances, direction du cadastre, concernant la réclamation présentée au sujet de la carte topographique et informant que le Conseil d'Etat s'est associé aux revendications de la Société.

Les procès-verbaux des séances et des assemblées générales du 3 décembre 1924 au 27 juin 1925 sont adoptés.

Président présente le :

Rapport du Comité sur la marche de la Société en 1925.

Au cours de l'année qui se termine, nous avons eu le chagrin de perdre par décès un membre honoraire, M. le prof. Carlo Emery à Bologne et trois membres effectifs, M. le prof. Berdez, M. le Dr Jacot-Guillarmot qui fut notre président en 1920 et 1921, et M. le Dr Bühner, pharmacien à Clarens. Nous garderons le meilleur souvenir de ces collègues disparus et la perte du Dr Jacot-Guillarmot nous est particulièrement sensible, Homme enthousiaste et grand travailleur, il fut un de nos membres particulièrement actif. Très observateur il avait rapporté de ses nombreux voyages une documentation abondante dont il nous faisait largement bénéficier. Nous l'entendons encore nous exposer le résultat de ses fouilles dans la grotte des Dentaux. La nouvelle de sa mort survenue à Aden, au retour de son voyage dans les régions du Haut-Nil, a été bien péniblement ressentie.

Sept membres ont donné leur démission et nous avons dû radier neuf membres qui ne payaient plus leur cotisation. Cinq d'entre eux sont partis pour l'étranger et ont cru que ce seul fait suffisait pour démissionner.

En cinq séances le Comité a traité les affaires courantes. Il n'a pas eu à prendre de décisions importantes.

La bibliothèque est toujours la partie la plus exigeante de notre administration. Le service d'échanges et des réclamations incessantes concernant les envois de *Bulletins* demandent beaucoup de temps. De Russie nous recevons de nouveau le *Bulletin de l'Académie des Sciences* de Russie et celui du Comité géologique de Russie. Quelques échanges allemands et autrichiens ont aussi repris.

Lors de la pose d'un conduit de fumée, en octobre dernier, les armoires renfermant le stock de nos *Bulletins* (env. 3 tonnes), dérangées dans leur stabilité, se sont effondrées à grand fracas, ensevelissant et détériorant l'emballage des paquets. Tout doit être remis en état, emballé, ficelé et reclassé. M^{lle} Jolimay et M. Maillefer se sont aimablement mis à ce travail supplémentaire et inattendu et espèrent le terminer dans peu de semaines. Le Comité leur en exprime sa vive reconnaissance.

(Voir suite des procès-verbaux page 138.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 132.)

Arrivé au terme de son mandat, notre président tient à remercier très particulièrement notre dévouée secrétaire, M^{lle} Jolimay, pour les soins entendus qu'elle apporte à la bonne marche de la Société et même à l'organisation des séances.

A MM. les représentants de la presse nous disons tout le plaisir que nous avons de les voir au milieu de nous et de lire ensuite leurs articles, échos de notre activité.

En juin nous avons proclamé membre honoraire M. A. Burdet, ornithologiste, et nous n'avons eu que quatre admissions. Les pertes ne sont donc pas compensées par de nouvelles entrées et c'est avec mélancolie que nous devons enregistrer cette diminution de notre effectif.

En ce moment la Société compte 276 membres effectifs, 9 membres émérites et 49 membres honoraires.

La Société a tenu dix-sept séances, y compris les trois assemblées générales réglementaires. Aigle nous a aimablement reçus pour celle de juin et les participants en ont remporté le meilleur souvenir. Bravant la pluie, le brouillard et le froid trois membres ont voulu faire la promenade prévue et sont montés, le dimanche, à Bretaye confortablement installés dans les voitures du Bex-Gryon-Villars. Ils ont pu apprécier les avantages offerts par l'aimable direction de cette ligne alpestre.

Nous avons supprimé trois séances ordinaires (4 février, 8 juillet et 21 octobre) à cause du manque de communications. Les 38 communications faites au cours de l'année se répartissent ainsi : 2 de chimie, 8 de physique, 4 de géologie, 2 de minéralogie, 7 de zoologie, 7 de botanique, 2 de géophysique, 1 d'hygiène, 3 divers et 2 films.

Le Comité exprime sa reconnaissance aux auteurs de ces communications, fruits de long travaux et d'observations patientes.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

M. Augustin Nicati présente le :

Rapport de la Commission de gestion pour 1924-1925.

Messieurs,

La fonction essentielle, sinon unique, de la Commission de gestion est de se rendre compte de la bonne marche de notre bibliothèque.

Nous nous sommes rendus dans ce but à la salle de lecture, au sous-sol du Palais de Rumine, où nous avons constaté le bon ordre qui règne dans notre collection de périodiques. Quelques sondages opérés dans les fascicules ont permis de vérifier l'inscription régulière au catalogue lors de leur réception, facilitant ainsi les recherches.

Certains périodiques ont cessé de paraître depuis la guerre, mais par contre plusieurs sociétés ou instituts ont repris leur activité scientifique, entre autres en Finlande, Estonie et même en Russie.

(Voir suite des procès-verbaux page 144.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 138.)

M. Arthur Maillefer, la cheville ouvrière bénévole de notre bibliothèque, nous a donné les meilleures assurances au sujet de la consultation de nos collections à la Bibliothèque cantonale : le classement auquel préside M. Choffat, fils de notre membre honoraire, avance lentement mais sûrement, une partie des fiches est déjà en place.

Quant à l'éroulement des vitrines contenant nos bulletins dont parle le rapport présidentiel, les dégâts sont réparés grâce à la bonne volonté inlassable de M. Maillefer, aidé de notre secrétaire M^le Jolimay, auxquels nous adressons nos vifs remerciements pour leur dévouement

AUG. NICATI
L. WILCZEK
P. MURISIER.

Ce rapport est adopté à l'unanimité et décharge est donnée au Comité de sa gestion.

M. Charles Linder présente le :

Rapport pour 1925
de la Commission vaudoise pour la protection de la Nature.

Le peuplier du temple de Montpreveyres, objet de notre intervention au moment du dernier rapport, a dès lors succombé malgré des démarches faites de divers côtés.

Nous avons répondu négativement à une demande de la Commission suisse visant, — ensuite d'abus commis dans un autre canton, — une meilleure protection du gibier de districts francs.

Même réponse à une consultation de la même Commission tendant à prendre des mesures intercantionales pour la protection de la nature. Ces deux préavis négatifs et motivés ont été émis après que le soussigné eût consulté les membres compétents de la Commission vaudoise.

Une pétition contre l'enlaidissement d'un paysage a été renvoyée à son auteur pour être transmise par lui au Heimatschutz (Art public) que cette question concerne.

Une intervention en faveur d'un *Sophora* menacé est devenue inutile, le propriétaire ayant renoncé à son projet de construction.

Ce sont, on le voit, des correspondances et démarches assez nombreuses pour des résultats souvent négatifs ou inutiles, — mais le rôle de notre Commission n'est-il pas, après les premières mesures de protection qu'on ne saurait multiplier indéfiniment, — celui d'un organe de conservation plutôt que de création ou d'innovation ?

Sur l'invitation de M. le Dr Bruniès, de Bâle, chargé par le Comité des groupes de l'Exposition d'agriculture à Berne, de dresser pour cette exposition une carte des monuments naturels protégés en Suisse, nous avons envoyé les quatre feuilles vaudoises de la carte Dufour avec le report en signes conventionnels de notre inventaire publié l'an dernier. Nous nous plaignons à remercier ici MM. E. Muret, M. Moreillon et F. Tauxe pour leur appui efficace et compétent donné au soussigné. Monsieur M. Muret veut bien, en outre, faire établir un double de ces cartes avec relevé et les remettre à la Commission qui lui exprime sa reconnaissance pour ce document précieux et utile. M. le prof. Wilczek a aimablement doté les archives des « Rapports » 2, 4, et 6 de la Commission suisse, actuellement épuisés.

(Voir suite des procès-verbaux page 150.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 144).

Il a été commencé un embryon de collection. — par échantillons et par images, des blocs erratiques protégés dans le canton. Nous prions nos collaborateurs d'y songer et de nous aider à réunir ces documents qui trouveront peut-être une place, un jour, au musée de géologie. En attendant, nos remerciements vont aussi à M. N. Oulianoff, du laboratoire de minéralogie, pour la détermination d'un échantillon de la Pierre à Cambot, dans le bois de Vernand-dessous.

Enfin, pour tenir à jour l'inventaire publié dans notre dernier rapport, il y a lieu d'y apporter les modifications suivantes :

sous III. Lacs, etc., supprimer « 1913, ancien cours de l'Orbe (Sane) », cet objet faisant double emploi avec le suivant auquel il est identique. Ajouter : 1910. Terrains aux abords du Château de Chillon (Veytaux) p. E. Sous IV. Blocs, etc., après Pierre à Bessa ajouter « à Bex p. S. V. S. N. » lire « Bloc en Plan dessous » (au lieu de « dessus »). Sous VI. Stations lacustres, ajouter Rolle.

Le soussigné prie ses collaborateurs et le public de bien vouloir continuer à le tenir au courant de ce qui, dans le canton, peut toucher à la protection des monuments naturels.

Lausanne, 15 décembre 1925.
Caroline 5b.

CH. LINDER
président de la Commission vaudoise
pour la Protection des Monuments naturels.

MM. Pierre Castan et Frédéric Maillard fonctionnant comme scrutateurs l'assemblée nomme membres du comité pour 1926 :

MM. Paul Cruchet, professeur à Morges,
Auguste Barbey, expert-forestier à Lausanne.
Maurice Paschoud }
Marcel Duboux } professeurs à l'Université de Lausanne.
Louis Déverin }

M. Auguste Barbey est nommé président et M. Maurice Paschoud vice-président.

La Commission de gestion est composée de MM. E. Wilczek, P. Murisier et E. Gagnebin.

La Commission de vérification des comptes, de MM. E. Mermier, J. Chuard et R. Cordone.

La cotisation pour 1926 est fixée à 15 fr. pour les membres habitant Lausanne et à 10 fr. pour les membres forains, finance d'entrée 5 fr., exemption pour les étudiants et les élèves des établissements publics d'instruction.

L'assemblée fixe l'heure des séances pour 1926. cet horaire paraîtra au *Bulletin*.

L'assemblée adopte ensuite le *budget* pour 1926 présenté par le Comité, savoir :

RECETTES	
Finances d'entrées . . .	Fr. 20.—
Cotisations annuelles . . .	» 2800.—
Intérêts des créances . . .	» 3000.—
Redevance de l'Etat . . .	» 2000.—
	<hr/>
Total	Fr. 7820.—
	<hr/> <hr/>

(Voir suite des procès-verbaux page 160.)

PROCÈS-VERBAUX (suite de page 150).

DÉPENSES

Bulletin	Fr. 4470.—
Livres et abonnements	» 600.—
Administration	» 500.—
Impôts et assurances	» 400.—
Amortissement du mobilier	» 200.—
Traitements	» 1650.—
Total	<u>Fr. 7820.—</u>

Le président présente à nouveau la proposition d'affilier la Société vaudoise des sciences naturelles à la Société académique vaudoise. Après une longue discussion où MM. Perrier, Blanc, Lugeon, Wilczek, Maillefer, G. Dumas prennent la parole, l'assemblée décide cette affiliation, laquelle comporte une cotisation d'environ 60 fr. par an.

Le président informe l'Assemblée que les Imprimeries Réunies n'ayant pas voulu consentir de réduction sur leurs prix, l'impression du *Bulletin* et des Mémoires a été confiée après soumission à divers imprimeurs de Lausanne, à l'Imprimerie Commerciale. Ratifié.

M. E. Wilczek exprime les remerciements de la Société à M. P. Cruchet, président sortant de charge et souhaite la bienvenue à M. A. Barbey le nouveau président.

L'Assemblée décide enfin que les séances prévues à l'horaire seront supprimées d'office lorsqu'aucune communication n'aura été annoncée.

Communications scientifiques.

MM. **H. Faes** — *Les derniers progrès dans la lutte contre le ver de la vigne.*

P. Murisier — *La Testacella haliotidea dans le canton de Vaud.*

Faute de temps M. Murisier ne présente pas sa communication : *Sur un fait de pisciculture expérimentale.*

M. M. Duboux prend la parole au sujet de la communication de M. Faes.

Séance ordinaire du mercredi 20 janvier 1926.

Présidence de M. AUGUSTE BARBEY, président.

M. le Président inaugure ses fonctions en saluant les membres présents. Il annonce la démission de MM. *Jean Juillard* et *Willer*, puis les candidatures de MM. *D^r Feissly* présenté par MM. le *D^r Messerli* et *Rosset*; *L. Reymond*, professeur présenté par MM. *Maillefer* et *Meylan*; *Nicole*, étudiant, présenté par MM. *H. Blanc* et *P. Murisier*.

M. le président lit une lettre de remerciement du professeur *Schröter*.

(Voir suite des procès-verbaux page 164.)